

Aide Sociale à l'Enfance : le département diplômé quatorze nouveaux assistants familiaux

Vendredi 8 novembre, Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance, remet le [Diplôme d'État d'Assistant Familial \(DEAF\)](#) à 14 nouveaux diplômés. Cet événement marque une étape importante dans la reconnaissance de l'engagement et du dévouement de ces professionnels au service de l'[Aide Sociale à l'Enfance \(ASE\)](#).



La protection de l'enfance, mission structurante du conseil départemental

De l'Aide Sociale à l'Enfance à la coordination interinstitutionnelle, le conseil départemental conduit de nombreuses actions qui visent à garantir la sécurité, le bien-être et le développement des enfants, en assurant une prise en charge adaptée et en soutenant les familles dans le besoin.

Le conseil départemental est chargé de la mise en œuvre de l'ASE, qui inclut l'accueil des enfants en danger ou en risque de danger, soit en famille d'accueil, soit en foyer d'accueil. Environ 1 200 enfants sont ainsi confiés aux services de la protection de l'enfance en Loir-et-Cher dont un tiers au domicile d'assistants familiaux.

Il mène des actions de prévention pour repérer et signaler les situations à risque. Cela comprend la coordination avec les services de santé, les établissements scolaires et les associations.

Les services départementaux accompagnent les familles pour surmonter les difficultés et veillent au bien-être des enfants confiés. Cela implique un suivi régulier par des travailleurs sociaux, psychologues et éducateurs.

Le département assure la formation initiale et continue des professionnels de la protection de l'enfance, comme les assistants familiaux, pour garantir un accueil de qualité.

Il fournit des aides matérielles et financières aux familles et aux structures d'accueil, ainsi que des subventions pour des projets dédiés à l'enfance en difficulté.

Enfin, le conseil départemental est partenaire, au sein de l'[Observatoire départemental de la protection de l'enfance \(ODPE\)](#), des services et associations mettant en œuvre la protection de l'enfance ou y concourant, des institutions telles que la Préfecture, l'Inspection d'académie de l'éducation nationale, la Police Nationale, la Gendarmerie, l'Agence Régionale de la Santé, des magistrats du siège et du parquet, la caisse d'allocations familiales, l'ordre des avocats, ou encore l'ordre des médecins, avec lesquels il élabore le [schéma départemental enfance-famille](#).

Chaque année, le département consacre en moyenne 60 M€ à la prévention et la protection de l'enfance.

Un engagement permanent

En accueillant à leur domicile des enfants confiés par l'ASE qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas vivre dans leur famille, les assistants familiaux jouent un rôle crucial dans le [système de protection de l'enfance](#). Leur mission consiste à offrir un environnement stable, sécurisant et affectueux aux enfants, en leur garantissant une continuité éducative et des repères structurants. Ils travaillent en étroite collaboration avec les psychologues et les éducateurs pour assurer le bien-être et le développement des enfants placés.

Une formation de plusieurs mois

Pour [devenir assistant familial](#), les candidats suivent une formation de 240 heures réparties sur 18 à 24 mois, incluant des cours théoriques et des périodes de mise en situation professionnelle. Cette formation aborde des thématiques variées telles que le développement de l'enfant, la relation éducative, le cadre juridique et les pratiques professionnelles. À l'issue de cette formation, les candidats doivent réussir un examen pour obtenir leur diplôme d'État d'Assistant Familial.

« Les assistants familiaux sont des piliers essentiels de notre politique de protection de l'enfance. Actuellement au nombre de 215, leur engagement et leur dévouement quotidien apportent un soutien inestimable aux enfants les plus vulnérables de notre département. Nous sommes immensément reconnaissants pour le rôle crucial qu'ils jouent dans notre communauté. Devenir assistant familial nécessite une vocation profonde et un engagement de chaque instant. Ces nouveaux diplômés ont démontré une extraordinaire capacité à offrir un foyer chaleureux et sécurisant aux enfants en difficulté. Leur formation rigoureuse et leur passion pour le bien-être des enfants sont la garantie d'un avenir meilleur pour ces jeunes. Le conseil départemental recrute en permanence des assistants familiaux. » déclare Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.

En savoir plus :

[La prévention et la protection de l'enfance](#)

[La compétence enfance, famille du conseil départemental](#)

[Devenir famille d'accueil en Loir-et-Cher](#)

[Le Diplôme d'État d'Assistant Familial \(DEAF\)](#)